

CONDITIONS GÉNÉRALES

1. ABONNEMENTS :

1.a

- Lors de la signature d'un abonnement, l'élève ou le représentant légal s'engage pour toute sa durée.
- Un paiement de 20 CHF sera demandé pour les frais d'inscription 50 CHF si l'élève souhaite faire une préinscription.
- Les frais de pré-inscription sont déduit du prix de l'abonnement en cas d'inscription.
- Les frais d'inscriptions ne sont pas remboursables en cas de désistement.

1.b

- L'abonnement annuel est calculé sur une base de 10 mois.
- Les vacances scolaires et jours fériés sont déjà déduits du tarif.

2. REMBOURSEMENTS :

2.a

- DHAB ne rembourse pas les cours manqués, mais donne la possibilité de les rattraper durant l'année de l'inscription.

2.b

- En cas d'absence de longue durée (AU- DELÀ de 30 jours) pour cause de maladie ou accident, une demande d'arrangement assortie d'un certificat médical peut être formulée par email.
- En cas de résiliation, elle doit se faire 15 jours avant la date d'arrêt, écrite par courrier recommandé.

2.c

- Les pass ne sont pas remboursables.

2.d

- Les cours tombant sur les jours de congés officiels et vacances scolaires ne sont pas rattrapables.
- Les cours donnés pendant les vacances scolaires, sont considérés comme bonus.

3. RESPONSABILITÉS :

3.a

- La responsabilité de DHAB ne peut pas être engagée pour tous les dommages, accidents et/ou blessures causés ou subis lors des cours, ainsi que pour les vols éventuels commis dans les vestiaires et à l'intérieur des locaux. il est recommandé, de ne laisser aucun objet de valeur dans les vestiaires.

3.b

- L'élève doit se procurer des baskets utilisées uniquement dans le cadre des cours et en salle afin qu'elles restent propres
- SEMELLES BLANCHES pour les cours de GENÈVE.

3.c

- DHAB ne couvre pas les risques de maladie et d'accident. Chaque élève doit être assuré (e) personnellement.

3.d

- DHAB se réserve le droit de résilier un contrat avec un (e) élève en cas de défaut de paiement ou de comportement jugé inapproprié.

4. DROITS À L'IMAGE :

4.a

- Par son adhésion, l'élève ou son tuteur légal, autorise DHAB à faire figurer sur son site internet ou tout autre moyen de communication publique, photos et vidéos de groupe prises dans le cadre des activités de DHAB.

OPTIONS DE PAIEMENT	2 FOIS	3 FOIS
1500	750 + 750	500 + 500 + 500
850	425 + 425	
690	345 + 345	



D.H.A.B

DANCEHALL • HEART • AFRO • BLOOD

1 ANNÉE / 2 COURS

1 ANNÉE / 1 COURS

Chf
1500

Chf
850

4 MOIS / 2 COURS

4 MOIS / 1 COURS

Chf
690

Chf
370

COURS / CARTES

PASS 4 COURS

Chf
95

COURS UNITAIRE

Chf
25